



Le SAGE de la Doller (Haut-Rhin)

10 enjeux retenus par la Commission Locale de l'Eau

1 - Préservation des Zones Humides (9 dispositions dans le PAGD, 1 règle)

2 - Continuité écologique des cours d'eau
Amélioration notamment de la franchissabilité piscicole et du transport solide (5 dispositions dans le PAGD)

3 - Mobilité latérale des cours d'eau
Identification des fuseaux de mobilité de la Doller, amélioration du transport solide (régénération de la nappe d'accompagnement de la Doller) - 1 disposition dans le PAGD

4 - Biodiversité et plantes invasives
3 dispositions dans le PAGD

5 - Inondation

Mise en œuvre des projets de protection nécessaire (à KIRCHBERG et NIEDERBRUCK notamment) et préservation des zones inondables
3 dispositions dans le PAGD

10 - Communication
3 dispositions dans le PAGD

9 - Ruissellement des eaux
(2 dispositions dans le PAGD)

Optimisation de la gestion des rejets d'eaux pluviales de voiries dans les périmètres de protection de captages pour l'alimentation en eau potable, limitation des coulées de boues et ruissellement des eaux en milieu rural

8 - Assainissement des eaux usées
(3 dispositions dans le PAGD)

Perfectionnement de l'assainissement collectif et mise en œuvre de l'assainissement non-collectif performant et sensibilisation des populations aux bonnes pratiques domestiques

Le bassin versant de la Doller :
30 communes
280 km²
110 km de linéaire de cours d'eau

7 - Qualité de la ressource en eau
(2 dispositions dans le PAGD)

Amélioration du suivi de la qualité des eaux de la Doller et de ses affluents, lutte contre les pollutions diffuses

6 - Milieux et quantité sur la ressource en eau
(6 dispositions dans le PAGD)

Préservation de la quantité de la Doller et de sa nappe d'accompagnement, conservation des autorisations existantes, sécurisation de l'alimentation en eau potable

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin de la Doller

Véritable parlement de l'eau du bassin de la Doller, la CLE est une instance privilégiée de discussion en charge de l'élaboration puis de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Elle est représentative des élus locaux, des usagers et des industriels.

39 membres

Son Président : Laurent LERCH

3 collèges :

Collectivités et EPCI : Syndicats de rivière, d'eau potable et d'assainissement, Communautés de communes et d'Agglomération, Syndicats Mixtes du Ballon d'Alsace et du Parc Naturel des Ballons des Vosges, SCOTs, Conseils départemental et régional, association des maires du Haut-Rhin

Usagers, associations et professionnels : Chambre d'Agriculture et FDSEA68, Syndicat des Irrigants de la Doller, Fédérations de pêche et de chasse, Chambres de Commerce et d'Industrie et de Consommation, ARMUE, Alsace Nature

Services de l'Etat (DREAL, ARS, DDT, ABF, Agence de l'Eau Rhin-Meuse)



Sortie à SCHWEIGHOUSE-THANN le 16 décembre 2013
Visite d'une zone de mobilité de la Doller

L'accompagnement du Département du Haut-Rhin

Le Département du Haut-Rhin, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, accompagne la CLE pour l'animation du SAGE de la Doller.

Retrouvez toutes les informations du SAGE de la Doller sur :

- le portail d'information géographique du Conseil départemental

www.infogeo68.fr/InfoGeo68/CMS/SAGE

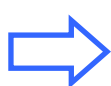
- le site officiel Gest'eau :

<http://www.gesteau.fr/sage/doller>

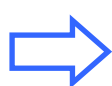


Calendrier de la démarche

2013
Etat des lieux &
Diagnostic du bassin versant



2014 / 2015
Scénarios tendanciel
& choix d'une stratégie
partagée

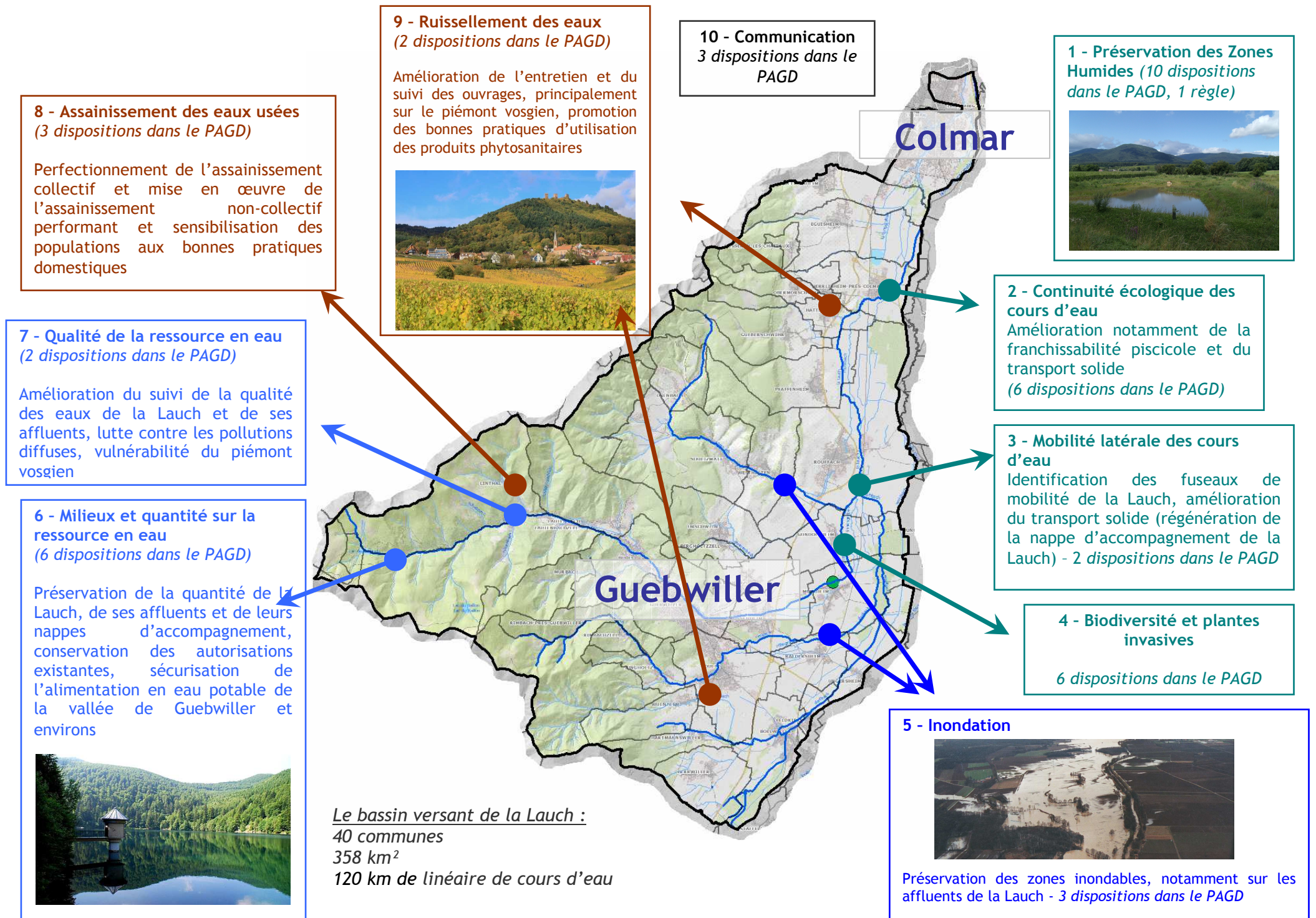


2016/2017
Rédaction,
consultation et
approbation du SAGE



A partir de 2018
Mise œuvre et suivi
du SAGE

Les 10 enjeux retenus par la Commission Locale de l'Eau :



Le bassin versant de la Lauch :
40 communes
358 km²
120 km de linéaire de cours d'eau

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin de la Lauch

Véritable parlement de l'eau du bassin de la Lauch, la CLE est une instance privilégiée de discussion en charge de l'élaboration puis de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Elle est représentative des élus locaux, des usagers et des industriels.



40 membres

Son Président : Alain GRAPPE

3 collèges :

Collectivités et EPCI : Syndicats de rivière, d'eau potable et d'assainissement, Communautés de communes et d'Agglomération, Syndicats Mixtes du Markstein et du Parc Naturel des Ballons des Vosges, SCOTs, Conseils départemental et régional, association des maires du Haut-Rhin

Usagers, associations et professionnels : Chambre d'Agriculture et FDSEA68, Syndicat des Irrigants du Florival, Fédérations de pêche et de chasse, Chambres de Commerce et d'Industrie et de Consommation, ARMUE, Alsace Nature

Services de l'Etat (DREAL, ARS, DDT, ABF, Agence de l'Eau Rhin-Meuse)

L'accompagnement du Département du Haut-Rhin

Le Département du Haut-Rhin, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, accompagne la CLE pour l'animation du SAGE de la Lauch.

Retrouvez toutes les informations du SAGE de la Lauch sur :

- le portail d'information géographique du Conseil départemental

www.infogeo68.fr/Infogeo68/CMS/SAGE

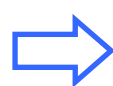
- le site officiel Gest'eau :

<http://www.gesteau.fr/sage/lauch>



Calendrier de la démarche

2013
Etat des lieux & Diagnostic du bassin versant



2014 / 2015

Scénarios tendanciel & choix d'une stratégie partagée



2016/2017

Rédaction, consultation et approbation du SAGE



A partir de 2018

Mise œuvre et suivi du SAGE